



SOUSCRIPTION PAROISSIALE

2020-2021

Chers amis,

Nous venons solliciter votre contribution à la souscription paroissiale. **La campagne de l'année dernière a rapporté plus de 25 000 euros**. Soyez en tous vivement remerciés !

En arrivant dans la paroisse, il y a deux ans, j'avais proposé au Conseil économique de la paroisse et au diocèse une campagne de travaux pour rationaliser notre immobilier et le rendre plus adapté à nos besoins. Le plus gros de ce programme est désormais exécuté. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui se sont mobilisés pour que cela soit possible.

Saint André est un lieu accueillant pour les célébrations mais également pour les réunions à la crypte des jeunes de la paroisse et du diocèse (cette année, elle est utilisée chaque soir de la semaine par les jeunes !). Nous avons un bel ensemble de salles de réunions à ND Saint-Louis. Les anciennes salles paroissiales de la rue Rachais sont désormais louées. Cela permet à l'AIM (Association Immobilière de la Madeleine), association paroissiale, de prendre en charge le réaménagement des salles de l'entrée de la cure. Enfin, la nouvelle cuisine pour la salle Chirat est opérationnelle.

PROJETS POUR 2020-2021

Cette année, nos efforts sont donc très ciblés. Mais la souscription nous permettra également de répondre aux imprévus !

Saint-André

- ⇒ travaux de mise en sécurité ERP (crypte et espace Saint-André)
- ⇒ travaux d'aménagements pour l'accueil de jour à Saint-André (installation d'une douche, d'un coin pour la toilette)

Saint-Michel

- ⇒ réparation d'une partie du chauffage de la salle Chirat qui a une grosse fuite depuis le printemps (la fuite étant dans le sol, il faut refaire la distribution d'une partie des radiateurs)
- ⇒ achat d'un défibrillateur (car l'église appartient à l'Association Diocésaine de Lyon et non à la ville)

ND Saint-Louis

- ⇒ réinstallation et renforcement des écrans (l'un des écrans a été dérobé pendant le confinement)

Nous comptons sur votre générosité et votre solidarité. Votre participation, quel qu'en soit le montant, reste indispensable. Elle est au service de la vie fraternelle et spirituelle de notre paroisse. Un reçu fiscal vous sera délivré et vous permettra d'obtenir, si vous êtes imposable, une réduction d'impôt correspondant à **66%** de votre don. Par exemple, après réduction, un don de 100 € ne vous reviendra qu'à 34€.

Soyez, dès à présent, chaleureusement remerciés de votre aide et de votre soutien pour les projets de notre paroisse.

Père Thierry Jacoud et le Conseil Économique de la Paroisse

BULLETIN A JOINDRE A VOTRE VERSEMENT

NOM

Prénom

Adresse

Montant versé

Espèces Chèque

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de Paroisse Bienheureux Antoine Chevrier en mentionnant au dos « Souscription paroissiale ».